



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-François-Xavier-de-Brompton planifie des projets d'envergure

Saint-François-Xavier-de-Brompton, le 16 décembre 2019 – Afin de réaliser ses projets d'infrastructures routières dans les rangs 4 et 6, la modernisation du parc des Pionniers et de mise aux normes de son site d'entreposage d'abrasifs et de sels de voirie, la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton hausse de 2,5 cent/100\$ d'évaluation sa taxe foncière résidentielle.

Cette hausse de 3,9 % représente une hausse de 47,23 \$ pour une résidence évaluée à 188 900 \$. Quant à la taxe pour les commerces et les industries, elle passe de 0,75 à 0,775 \$/100 \$ d'évaluation.

C'est après plusieurs ateliers de travail concernant le budget que le conseil municipal a accepté cette hausse, la première depuis les 12 dernières années. « La Municipalité se fait un point d'honneur de gérer avec efficience chacun des sous des citoyens et d'effectuer un suivi serré de toutes les dépenses de tous ses services. Cependant, il y a des obligations auxquelles nous devons faire face et des opportunités que nous devons saisir afin d'offrir le meilleur service à un moindre coût et c'est ce qui nous incite à hausser le taux de taxation », commente le maire, M. Gérard Messier.

C'est ainsi que la Municipalité doit prévoir un montant de 150 000\$ afin de stabiliser un talus du chemin de la Rivière Sud afin d'éviter qu'une partie ne s'effondre, comme ce fut le cas l'été dernier près de la rue Goyette. « Effectuer des travaux en urgence coûte toujours plus que lorsqu'ils sont planifiés. Nous déplorons être victimes des ressacs de la rivière qui nous oblige à y consacrer une part importante de notre budget, mais il en va de la sécurité des utilisateurs de cette route », explique le maire.

Il indique aussi l'obligation, pour la Municipalité, de se conformer à une exigence du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. « À la suite d'une plainte citoyenne à l'été 2019, le ministère est venu échantillonner notre site d'entreposage et il a constaté un rejet de résidus de contaminants d'abrasifs et de calcium dans l'environnement. Nous avons investi près de 15 000 \$ pour une mesure temporaire pour nous permettre d'avoir nos abrasifs pour l'hiver 2019-2020. Cependant, nous devons trouver une solution permanente à court terme. Pour l'instant, la solution la plus économique avoisine le demi-million de dollars ».

Voulant alléger le fardeau fiscal des citoyens, la Municipalité souhaite aussi profiter des programmes d'aide financières qui sont présentement ouverts afin de réaliser des travaux importants à moindre coût. C'est ainsi qu'on travaille à déposer, en 2020, le projet de modernisation du parc des Pionniers, de même que ceux de réfection d'une section du rang 6 et d'une partie de la rue de l'Église (aussi appelée rang 4 Est). « Nous avons fait les travaux sur la rue de l'Église en 2018. Cependant, il reste la partie la plus endommagée à faire, soit celle à l'extérieur des limites du périmètre urbain jusqu'aux limites de la Ville de Sherbrooke. C'est la même chose pour le rang 6 où nous devons décohesionner l'asphalte sur près de 3 km », ajoute M. Messier.

94, rue Principale
Saint-François-Xavier-de-Brompton
(Québec) J0B 2V0
Tél. : (819) 845-3954
Télécopieur : (819) 845-7711
Courriel : info@sfxb.qc.ca



Le budget total de la Municipalité s'élève à 3 195 515 \$. De ce montant, 102 504 \$ du budget est accaparé par la quote-part de la MRC du Val-Saint-François et 185 498 \$ pour les services de la Sûreté du Québec. Quant aux frais de la collecte des matières résiduelles (déchets, récupération, verre, gros rebuts) et leur enfouissement, ils représentent une somme de 231 003 \$.

-30-

Vignette :

Pour information :

Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux

Bureau : 819 845-3954 poste 223

Tél. mobile : 819 437-8303